



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 25 septembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Rencontre avec les acteurs de l'apprentissage : opération « coup de poing » pour répondre au défi des offres non pourvues

La Préfète de la Dordogne a réuni ce jour en préfecture les acteurs de l'apprentissage dans le département : Région, Éducation nationale, chambres consulaires, développeurs de l'apprentissage, centres de formation des apprentis, missions locales, maisons de l'Emploi, Centre de gestion de la fonction publique territoriale, groupements d'employeurs, ainsi que Pôle Emploi et la DIRECCTE.

Cette table-ronde s'est tenue dans un contexte marqué par la forte proportion d'offres d'emploi en apprentissage non pourvues dans le département (environ 30%), et ce dans un très grand nombre de secteurs. De plus, dans le cadre de la réforme nationale du dispositif des emplois aidés, la Préfète a souhaité que l'apprentissage, voie d'excellence vers l'emploi durable, soit pleinement mobilisé en faveur des jeunes périgourdiens dont le contrat aidé arriverait à échéance sans être renouvelé.

A l'occasion de cette réunion de travail, la Préfète a annoncé la mise en œuvre d'**une opération « coup de poing »** pour permettre, à très court terme, la centralisation par la DIRECCTE et Pôle Emploi de l'ensemble des offres non pourvues, par secteur d'activité, puis la territorialisation de ces offres et leur communication aux services publics de l'emploi de proximité.

Ces instances, qui regroupent autour des sous-préfets d'arrondissement les acteurs de l'emploi dans les territoires (Direccte, Pôle Emploi, mission locale, maison de l'emploi, conseil départemental, communauté d'agglomération, communes, organismes consulaires), se mobiliseront pour faire connaître ces offres auprès des jeunes afin de contribuer à les pourvoir.

La Préfète a également souhaité qu'une réflexion plus large soit ouverte sur l'accès transparent et ouvert à l'ensemble des offres d'apprentissage disponibles pour tous les acteurs intéressés. Le comité de pilotage sur l'apprentissage pourra être utilement mobilisé à cette fin.

En lien avec les objectifs fixés par le grand plan d'investissement annoncé ce matin par le Premier ministre, la valorisation de l'apprentissage comme voie d'excellence et de réussite est plus que jamais d'actualité.

L'importance du développement de l'apprentissage dans le secteur public a aussi été soulignée. Une présentation pédagogique et chiffrée du recours à l'apprentissage à destination des employeurs publics sera préparée par Pôle Emploi et un travail de communication sur les offres sera mené en lien avec le Centre de gestion.

D'autres domaines où le développement de l'apprentissage présente un grand potentiel ont été évoqués. Un groupe de travail spécifique concernant le recours à l'apprentissage dans le secteur médico-social sera mis en place.

Enfin, une nouvelle table-ronde sur le même format sera organisée d'ici au mois de novembre afin de faire le point sur les évolutions engagées et les résultats enregistrés.

---

**Contact Presse**

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - [aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr](mailto:aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr)



@prefecture24 –



@Prefet24

---